

Suivirent quelques explications sur le fonctionnement de l'organisation proposée et sur les règlements qui la dirigent, et c'en fut fini de la série des discours.

Avaient adressé la parole: Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé Aristide Magnan, curé de Lac-Noir, M. Majorique Rousseau, président de l'U. C. O. M., de Thetford, M. l'abbé J.-T. Proulx, aumônier de cette prospère union, M. l'abbé Max. Fortin, de *L'Action Sociale Catholique*, et M. E. Bélanger, du *Cercle d'Etude des Ouvriers de Québec*, qui avait été appelé à présider la séance.

L'assemblée se composait de presque tous les ouvriers des mines de Lac-Noir et elle se leva tout entière, quand on demanda s'il s'en trouvait qui voulaient, à Lac-Noir, l'établissement d'une union catholique des ouvriers.

On recueillit les noms et les nouveaux unionistes firent alors l'élection des officiers et conseillers suivants: Président: M. Arthur Maurais; vice-président: M. L.-A. Roy; secrétaire-archiviste: M. Jos. Lessard; secrétaire-trésorier: M. Alfred Provençal; conseillers: MM. Alphonse Gagné, Pierre Gagnon, Albert Lafrance, Johnny Godbout, Albert Mathieu, Albert Bergeron.

Après l'installation solennelle des officiers et conseillers, après le prononcé de leurs engagements envers l'union et de leurs promesses de soumission à la direction de l'Eglise, le nouveau président remercia tous ceux qui venaient de travailler à la formation de l'Union qui l'a choisi pour son chef; il dit que tout son dévouement, il le mettra à servir la cause qui est celle de tous les catholiques véritables; il est sûr qu'une société qui a pour emblème la croix ne saurait périr sous les coups d'une organisation qui serait bien représentée par un bâton de dynamite et pour finir, il fait adopter, par les applaudissements enthousiastes de tout son auditoire, une motion d'hommages respectueux et reconnaissants à Son Eminence le cardinal Bégin auquel il associe son auxiliaire, Monseigneur Paul-Eug. Roy.

Et l'assemblée se termine par le chant de l'hymne national, suivi de la récitation de la prière.

Encore une œuvre qui vivra parce qu'elle est nécessaire au salut des âmes. Encore une œuvre qui fera du bien parce que, comme le remarquait M. le curé Magnan, dans son beau discours, elle rapproche du prêtre les hommes de la paroisse et les accoutume à se montrer partout ce qu'ils sont: des catholiques et des canadiens-français toujours.

AUBERT DU LAC